



Berne, le 7 octobre 2020

Destinataires :

Partis politiques

Associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne

Associations faïtières de l'économie

Autres milieux intéressés

**Crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022 à 2025:  
Ouverture de la procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Le 7 octobre 2020, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de crédit d'engagement pour l'indemnisation des prestations de transport régional de voyageurs (TRV) pour les années 2022 à 2025.

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au **22 janvier 2020**.

Contexte

Le transport régional de voyageurs est une tâche commune de la Confédération et des cantons. Il est un pilier central du bon fonctionnement de la vie quotidienne en Suisse: il amène deux millions et demi de personnes par jour au travail, dans les magasins ou sur leur lieu de loisirs. Il relie les villages et les agglomérations entre eux ainsi que les centres et les villes de toutes les régions de Suisse.

Confédération et cantons définissent, dans le cadre de la procédure de commande, l'offre TRV qui sera commandée conjointement pour deux ans et à quel coût. Ces prestations de transport sont indemnisées sur la base des coûts non couverts planifiés et elles sont financées pour moitié par la Confédération. Depuis 2018, la Confédération planifie les ressources qu'elle alloue à ce secteur au moyen d'un crédit d'engagement quadriennal. En juin 2017, le Parlement avait accordé un budget de 4104 millions de francs pour la période 2018-2021. Le présent projet vise à déterminer les moyens à allouer pour la période 2022-2025.

Certaines organisations de la branche des transports ont déjà été consultées sur ce sujet lors d'une consultation préliminaire des milieux intéressés qui a été menée par l'Office fédéral des transports du 2 avril au 18 mai 2020. Les prises de positions reçues ont permis d'apporter des précisions dans le projet de rapport explicatif, qui est aujourd'hui mis en consultation.



## Contenu du projet

Pour indemniser les prestations TRV qui seront commandées au cours des périodes d'horaire 2022–2023 et 2024–2025, il est proposé d'allouer un montant de 4398 millions de francs. Ce montant permet de financer les accroissements de prestations de transports planifiées, les coûts subséquents des investissements jugés nécessaires, de pérenniser des moyens pour le financement de projets d'innovations dans le secteur du TRV, et d'assumer, dans une certaine mesure, les conséquences de décisions qui pourraient encore intervenir à court-moyen terme.

Les conséquences financières de la pandémie de coronavirus pour le TRV sont traitées séparément (Message concernant la loi urgente sur le soutien des transports publics durant la crise du COVID-19)<sup>1</sup> et ne font pas l'objet de la présente proposition.

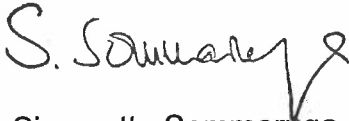
Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). Nous vous prions donc de nous faire parvenir votre prise de position dans le délai imparti, si possible par voie électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**), à l'adresse électronique suivante : [finanzierung@bav.admin.ch](mailto:finanzierung@bav.admin.ch)

Madame Marie de Martignac ([marie.demartignac@bav.admin.ch](mailto:marie.demartignac@bav.admin.ch); tél. +41 58 462 53 14) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

  
Simonetta Sommaruga

---

<sup>1</sup> FF 2020 6493